



Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Farnham, tenue le 3 octobre 2016 à 19 h dans la salle du conseil de l'hôtel de ville à Farnham, à laquelle étaient présents M^{me} et MM. les conseillers André Claveau, Pauline Mercier, Jean Lalande et Vincent Roy, sous la présidence du maire, M. Josef Hüsler, formant quorum. Étaient également présents M. François Giasson, directeur général et M^{me} Marielle Benoit, greffière.

Avant le début de la séance, la barrette du ministère de la Sécurité publique est remise à M. Marcel Quintin pour ses 30 ans de services comme pompier.

Par la suite, le maire fait la lecture d'une lettre reçue de la compagnie Harbour Industries inc. félicitant les pompiers pour le travail accompli lors de l'intervention du 6 juillet 2016.

Enfin, le maire fait la présentation de M^e Paul Dupéré, avocat, qui s'adressera aux citoyens avant la seconde période de questions.

Première période de questions

Deux des quarante-sept personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants:

- *Sujet 5 - Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Règlement 458-10 - Abattage d'arbres) - Avis de motion - Demande de détails.*
- Adoption du règlement RM410 de la Sûreté du Québec absent de l'ordre du jour.

2016-346

Adoption de l'ordre du jour

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant le point suivant:

46. Vente des lots 4 354 991 et 4 355 050 du cadastre du Québec - 500, rue Jacques-Cartier Sud

Procès-verbaux

2016-347

Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 6 et 12 septembre 2016

CONSIDÉRANT qu'une copie des procès-verbaux des séances tenues les 6 et 12 septembre 2016 a été remise à chacun des membres du conseil au moins la veille de la séance;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la greffière soit dispensée de faire la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 6 et 12 septembre 2016.

QUE lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que présentés.



Réglementation

- 2016-348** ***Règlement interdisant le virage à droite aux feux rouges de l'intersection des rues Saint-Paul et Principale Est pour certaines périodes - Avis de motion***
- M^{me} Pauline Mercier donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement interdisant le virage à droite aux feux rouges de l'intersection des rues Saint-Paul et Principale Est pour certaines périodes* afin d'assurer la sécurité des écoliers devant traverser cette intersection.
- Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.
- 2016-349** ***Règlement décrétant des travaux de réfection de voies publiques et pourvoyant à un emprunt de 3 179 600 \$ pour en acquitter le coût - Avis de motion***
- M. Jean Lalande donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement décrétant des travaux de réfection de voies publiques et pourvoyant à un emprunt de 3 179 600 \$ pour en acquitter le coût* afin de pourvoir aux dépenses de réfection de chemins en vu d'un programme de subvention du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.
- Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.
- 2016-350** ***Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Règlement 458-10 - Abattage d'arbres) - Avis de motion***
- M. André Claveau donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Règlement 458-10 - Abattage d'arbres)* afin de modifier certaines dispositions concernant l'abattage d'arbres.
- Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.
- 2016-351** ***Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H3-122) - Avis de motion***
- M^{me} Pauline Mercier donne avis qu'à une prochaine séance de ce conseil, il sera présenté un *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H3-122)* afin de modifier les usages autorisés dans cette zone.
- Dispense de lecture du règlement est demandée puisqu'une copie du projet de celui-ci a été remise à tous les membres du conseil municipal aux fins de la présente séance.
- 2016-352** ***Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Règlement 458-10 - Abattage d'arbres)***
- CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;



CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Règlement 458-10 - Abattage d'arbres)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE l'assemblée publique d'information sur ce projet soit tenue le 7 novembre 2016.

2016-353

Adoption du premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H3-122)*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné à la présente séance;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le premier projet de *Règlement modifiant le Règlement 458 de zonage (Zone H3-122)* soit adopté suivant sa forme et teneur.

QUE l'assemblée publique d'information sur ce projet soit tenue le 7 novembre 2016.

2016-354

Adoption du *Règlement 490-4 modifiant le Règlement 490 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2016*

CONSIDÉRANT que les membres du conseil déclarent avoir lu le projet de règlement et renoncent à sa lecture;

CONSIDÉRANT que la greffière a donné communication de l'objet du projet de règlement et de sa portée;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été donné le 6 septembre 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le *Règlement 490-4 modifiant le Règlement 490 décrétant un mode de tarification pour l'utilisation de certains biens, services ou activités de la Ville de Farnham pour l'année 2016* soit adopté suivant sa forme et teneur.



Administration générale, greffe et affaires juridiques

2016-355 Nouvelle Politique portant sur le remboursement des frais de transport des étudiants

Document : Dossier de la trésorière daté du 7 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve les termes de la nouvelle Politique portant sur le remboursement des frais de transport des étudiants.

QUE la résolution 2014-455 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2016-356 Acquisition d'une parcelle de terrain du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports

Document : Lettre du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports datée du 14 septembre 2016.

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham a demandé de faire l'acquisition du lot 4 975 552 du cadastre du Québec le 2 mars 2015;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte de faire l'acquisition du lot 4 975 552 du cadastre du Québec du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la somme de 100 \$, excluant les taxes.

QUE M^e Diane Lépine soit mandatée afin de rédiger les documents de cette transaction.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

QUE le prix d'achat de cet immeuble soit imputé au poste budgétaire 22-700-00-722.

QUE les honoraires de M^e Lépine soient imputés au poste budgétaire 02-140-00-412.

2016-357 Hydro-Québec - Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques

Document : Entente rédigée par Hydro-Québec datée du 22 août 2016.

CONSIDÉRANT que la demande de subvention de la Ville de Farnham a été acceptée dans le cadre du programme de Pacte rural de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham ratifie l'entente signée par le directeur général pour l'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques, au 875, rue Principale Ouest.



QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout autre document permettant de donner effet à cette décision.

2016-358 M. Carl Langlois - Réclamation

Document : Dossier de la coordonnatrice des sports et loisirs daté du 13 septembre 2016.

CONSIDÉRANT que la réservation d'heure de glace de M. Carl Langlois a été déplacée;

CONSIDÉRANT que la personne en faveur de qui ladite réservation a été déplacée ne s'est pas présentée;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal accepte de réduire de 50 % le coût de la réservation de glace de M. Carl Langlois du 10 septembre 2016.

2016-359 Carrefour action municipale et famille - Renouvellement d'adhésion

Document : Facture du Carrefour action municipale et famille datée du 1^{er} septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham renouvelle son statut de membre du Carrefour action municipale et famille du 15 septembre 2016 au 14 septembre 2017, au coût de 172,46 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-110-00-494.

2016-360 Club Riverain V.T.T. - Autorisation de passage

Document : Lettre du Club Riverain V.T.T. datée du 21 août 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise les membres du Club Riverain V.T.T. à traverser le chemin Lebeau à la hauteur de la piste cyclable.

QUE le droit de passage demandé sur le lot 5 034 534 du cadastre du Québec (Près de la caserne) ne peut être octroyé, la Ville de Farnham n'étant plus propriétaire de cet immeuble.

QUE cette autorisation (Chemin Lebeau) pourra être retirée en tout temps à la discrétion des membres du conseil municipal.

2016-361 Dossier des carrières et sablières

CONSIDÉRANT qu'une entente est intervenue dans ce dossier;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte de retirer la demande déposée à la Commission municipale du Québec en lien avec les redevances de la Municipalité d'Ange-Gardien.

QUE les résolutions 2013-380, 2013-445 et 2013-497 soient abrogées à toutes fins que de droit.

Finances municipales

2016-362 Comptes à payer et état des revenus et dépenses au 29 septembre 2016

Documents : Listes de comptes à payer et état des revenus et dépenses au 29 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que les factures faisant partie des listes de chèques ci-dessous soient approuvées et payées, ou le paiement ratifié, selon le cas :

Déboursés payés d'avance pour un montant total de 500 054,43 \$.

Comptes à payer pour un montant total de 315 988,93 \$.

QUE l'état des revenus et dépenses au 29 septembre 2016 soit approuvé.

2016-363 Transferts budgétaires

Document : Tableau de la trésorière daté du 28 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise les transferts budgétaires suivants :

De Financement :

Poste	Montant
Revenus de taxation - 01-211-10-000	50 500 \$
Autres revenus - 01-233-91-000	3 800 \$
Revenus divers administration - 01-234-11-000	1 500 \$
Revenus certificat - Rôle d'évaluation - 01-234-13-000	1 800 \$
Revenus raccordement égout/aqueduc - 01-234-41-000	13 800 \$
Recouvrement et réparations - 01-234-31-000	3 500 \$
Droits de mutation - 01-233-13-000	192 600 \$
Revenus vente de terrain - 01-233-41-000	36 700 \$
Total :	304 200 \$



À Travaux déjà effectués et payés :

Poste	Montant
Services juridiques - 02-190-00-412	36 800 \$
Réclamation dommages et intérêts - 02-190-00-995	35 200 \$
Entretien infrastructures fontaine d'eau - 02-320-30-521	8 300 \$
Frais de financement temporaire - 02-991-00-891	15 000 \$
Audit quinquennal installation de production d'eau potable - 02-412-00-411	15 800 \$
Activités d'investissement - Changement unité de chauffage - 22-100-00-722	5 300 \$
Activités d'investissement - Travaux de la rue Jacques-Cartier - 22-300-00-721	108 800 \$
Activités d'investissement - Réparation pavage chemin du Curé-Godbout - 22-300-00-721	22 400 \$
Activités d'investissement - Réparation feux de circulation au pont - 22-300-00-721	15 600 \$
Activités d'investissement - Mise à jour du plan d'intervention - 22-400-00-411	20 000 \$
Activités d'investissement - Travaux au terrain de baseball - 22-700-00-721	21 000 \$
Total :	304 200 \$

QUE la résolution 2016-080 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2016-364 Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec

Document : Dossier de la trésorière daté du 29 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve la programmation révisée des travaux à être réalisés en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et contribution du Québec.

2016-365 Club des personnes handicapées de Brome-Missisquoi inc. - Aide financière

Documents : Lettre du Club des personnes handicapées de Brome-Missisquoi inc. datée du 31 août 2016.

CONSIDÉRANT la tenue d'un événement vins et fromages le 15 octobre 2016;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse une aide financière de 150 \$ au Club des personnes handicapées de Brome-Missisquoi inc. pour l'événement du 15 octobre 2016.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2016-366 Mandat de vérification des états financiers 2016

Document : Dossier de la trésorière daté du 20 septembre 2016.



Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham mandate la firme Deloitte s.e.n.c.r.l. pour la préparation et la vérification des états financiers de l'année 2016, au coût de 16 190 \$, excluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-130-00-413.

2016-367

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Demande de subvention

Document : Lettre du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports datée du 30 juin 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur ses rues, pour un montant subventionné de 25 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

QUE ces travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Ville de Farnham et que le dossier de vérification a été constitué.

2016-368

Centraide - Campagne de financement

Document : Dossier de la trésorière daté du 21 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham, dans le but d'encourager ses employés à contribuer à la campagne de financement 2016 de Centraide, donne, pour chaque versement hebdomadaire fait par ses employés, la même somme jusqu'à concurrence de 1 \$ par employé par semaine.

QUE cette contribution soit toutefois d'un maximum de 500 \$.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2016-369

Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un Service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des Services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux Municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT qu'en décembre 2014, le Gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;



CONSIDÉRANT que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des Services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham prévoit la formation de dix-sept pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT que la Ville de Farnham doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi, conformément avec l'article 6 du Programme.

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham présente une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation de trois pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la Municipalité régionale de comté de Brome-Missisquoi.

2016-370

Travaux de réfection des filtres à la station de traitement d'eau - Paiement 2

Document : Dossier du directeur du Service de traitement des eaux daté du 14 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 2 des travaux réfection des filtres à la station de traitement d'eau à la compagnie Groupe Mécano inc. au montant de 20 362,89 \$, incluant les taxes.

QU'une retenue de 10 % représentant la somme de 1 967,86 \$, excluant les taxes, a été effectuée sur ce paiement.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 22-400-00-721.

2016-371

Opération Nez rouge de Cowansville - Aide financière

Document : Lettre d'Opération Nez rouge de Cowansville datée du 12 septembre 2016.

CONSIDÉRANT qu'Opération Nez rouge de Cowansville couvre le territoire de la Ville de Farnham;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau



ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham verse à Opération Nez rouge de Cowansville 2016 une commandite de 200 \$.

QUE la Ville de Farnham appuie le travail des organisateurs et bénévoles de l'Opération Nez rouge.

QUE la Ville de Farnham demande qu'une partie des sommes recueillies soit remise à un ou des organismes de Farnham.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2016-372

Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand - Aide financière

Document : Lettre de la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand datée du 19 septembre 2016.

CONSIDÉRANT que l'école secondaire Jean-Jacques-Bertrand reçoit, pour l'année scolaire 2016-2017, trois cent quatre-vingt-six élèves de Farnham;

CONSIDÉRANT que la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand demande une somme de 5 \$ par élève;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham octroie à la Fondation éducative Jean-Jacques-Bertrand une somme de 1 000 \$ pour l'année scolaire 2016-2017.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-190-00-970.

2016-373

Travaux de vidange des fosses septiques - Paiement 16

Document : Dossier du directeur des Services techniques et développement daté du 21 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham effectue le paiement 16 des travaux de vidange des fosses septiques à la compagnie Enviro⁵ au montant de 157,41 \$, incluant les taxes.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-451-20-446.

Ressources humaines

2016-374

Embauche d'un employé temporaire au Service des travaux publics (Département B)

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 20 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham embauche M. Frédéric Audette à titre d'employé temporaire au Service des travaux publics (Département B) du 31 octobre 2016 au 23 décembre 2016, au salaire prévu à la convention collective en vigueur.



2016-375 Horaire de travail de la secrétaire au Service des travaux publics et au Service de traitement des eaux

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte de modifier l'horaire de travail de la secrétaire au Service des travaux publics et au Service de traitement des eaux afin que celui-ci soit de quarante heures par semaine.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et le directeur général, ou en son absence la greffière, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tout document permettant de donner effet à cette décision.

2016-376 Retraite d'un opérateur au Service de traitement des eaux

Document : Lettre de M. Serge Hébert datée du 20 août 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham prend note du départ à la retraite de M. Serge Hébert le 31 décembre 2016.

QUE des remerciements soient transmis à M. Hébert pour le travail effectué à ce poste depuis son embauche en 1990.

Service de traitement des eaux

2016-377 Octroi du contrat de cueillette, transport et disposition ou valorisation des boues déshydratées de la station d'épuration

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 16 septembre 2016 et analyse de conformité administrative datée du 3 octobre 2016.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres public, quatre soumissions ont été déposées comme suit :

Compagnie	Prix (Incluant les taxes)
Agrobiosol inc.	66 398,06 \$
Environnement Viridis inc.	70 647,54 \$
Englobe Corp.	79 045,31 \$
Mapü Solutions inc.	81 018,28 \$

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le contrat pour la cueillette, le transport et la disposition ou la valorisation des boues déshydratées de la station d'épuration soit octroyé à la compagnie Agrobiosol inc. au prix établi dans la soumission déposée.

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-414-00-446.



Service des travaux publics

2016-378 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports - Demande de modification de feux de circulation

CONSIDÉRANT que des situations problématiques ont été soumises à l'attention des élus municipaux en lien avec certains feux de circulation situés sur le territoire;

CONSIDÉRANT que des actions pourraient être prises afin d'assurer la sécurité des utilisateurs de ces intersections;

CONSIDÉRANT que la demande avait été effectuée le 7 décembre 2015 (Résolution 2015-471);

CONSIDÉRANT l'accident récent à cette intersection, causant un décès;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham demande au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports d'installer des feux prioritaires de virage à gauche pour les automobilistes sur la route de contournement, en direction Sud, qui désirent tourner à gauche sur la rue Principale Ouest.

2016-379 Méthode de déneigement 2016-2017

Document : Dossier du directeur du Service des travaux publics daté du 26 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve la méthode de déneigement proposée par le directeur du Service des travaux publics pour la saison hivernale 2016-2017.

Services techniques et développement

2016-380 Réfection d'un escalier extérieur - Appel d'offres 2016-05

Documents : Procès-verbal d'ouverture des soumissions daté du 3 octobre 2016.

CONSIDÉRANT qu'à la suite de l'appel d'offres sur invitations auprès de dix entreprises, une soumission a été déposée comme suit :

Compagnie	Prix (Incluant les taxes)
Gestion et construction Girel inc.	118 999,13 \$

CONSIDÉRANT que l'estimé des travaux était de 80 482,50 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT que, compte tenu de cet estimé, un appel d'offres sur invitations a été lancé;



CONSIDÉRANT que la seule soumission déposée excède 100 000 \$;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham rejette la soumission de Gestion et construction Girel inc.

QU'un nouvel appel d'offres, public, soit lancé pour des travaux.

2016-381 Comité consultatif d'urbanisme - Nomination d'un président

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal désigne M. Mario Benjamin à titre de président du Comité consultatif d'urbanisme pour la durée de son mandat.

2016-382 Demande de permis - 373-375, rue Principale Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la rénovation du bâtiment sis aux 373-375, rue Principale Est;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour la rénovation du bâtiment sis aux 373-375, rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- Que les garde-corps de la galerie desservant la nouvelle issue à l'arrière du bâtiment soit en aluminium blanc.
- Que le revêtement du plancher et des marches de la galerie desservant la nouvelle issue à l'arrière du bâtiment soit en fibre de verre ou tout autre matériel ne nécessitant pas d'entretien.
- Que le revêtement de la façade arrière soit peint dans l'une des teintes proposées pour les nouveaux matériaux utilisés en façade.

2016-383 Demande de permis - 594-596, rue Principale Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la rénovation du bâtiment sis aux 594-596, rue Principale Est;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande



ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour la rénovation du bâtiment sis aux 594-596, rue Principale Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- Que les garde-corps et main courantes soient faits d'aluminium blanc (Et non de bois traité comme l'immeuble voisin).
- Que le pourtour des nouvelles galeries soit recouvert d'un fascia d'aluminium blanc.
- Que les cadrages d'aluminium au pourtour des ouvertures soient refaits en aluminium blanc (Si le propriétaire souhaite en changer la couleur).

2016-384 Demande de permis - 493, rue Saint-Alfred

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la construction d'un garage détaché sur l'immeuble sis au 493, rue Saint-Alfred;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour la construction d'un garage détaché sur l'immeuble sis au 493, rue Saint-Alfred, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, à la condition que le revêtement extérieur du garage isolé soit dans les teintes de « beige prestige » ou « kaki » parmi les échantillons présentés, afin de s'agencer avec le bâtiment principal.

2016-385 Demande de permis - 650, rue Yamaska Est

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la construction d'un bâtiment abritant un gymnase double sur l'immeuble sis au 650, rue Yamaska Est;

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour la construction d'un bâtiment abritant un gymnase double sur l'immeuble sis au 650, rue Yamaska Est, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, tel que demandé.

2016-386 Demande de permis - 86, rue Principale Ouest

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

CONSIDÉRANT la demande de permis déposée pour la construction d'un bâtiment sur l'immeuble sis au 86, rue Principale Ouest;



CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

Il est PROPOSÉ par M. Vincent Roy

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal autorise l'émission du permis pour la construction d'un bâtiment sur l'immeuble sis au 86, rue Principale Ouest, en zone de Plan d'implantation et d'intégration architecturale, aux conditions suivantes :

- Que le revêtement extérieur devra être en déclin de bois type « *maibec* »; lequel devra être installé en alternance à la verticale et à l'horizontale (Tel que proposé sur l'esquisse présentée).
- Que le bâtiment intègre deux tons de revêtement; soit un pour celui posé à la verticale et un second pour celui posé à l'horizontale.
- Que l'ensemble des ouvertures soient entourées d'un cadrage blanc.
- Que l'ensemble des arêtes du bâtiment soient ornées de moulures de coin blanches.
- Que les fenêtres intègrent du carrelage dans leur partie supérieure.
- Que les portes intègrent également du carrelage dans leurs parties vitrées.
- Que les bâtiments accessoires, s'il y a lieu, soient faits des mêmes matériaux de revêtement et reprennent les mêmes caractéristiques architecturales que le bâtiment principal.

2016-387

Prolongement de la rue Gobeille

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

CONSIDÉRANT que le promoteur, Gestion immobilière Millette inc., désire procéder aux travaux d'infrastructures permettant le prolongement de la rue Gobeille sur le lot 4 354 194 du cadastre du Québec;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise le prolongement de la rue Gobeille sur le lot 4 354 194 du cadastre du Québec et qu'une entente d'ouverture de rue soit signée avec le promoteur.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

2016-388

Ouverture de la rue Welch

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 12 septembre 2016.

CONSIDÉRANT que le promoteur, 9228-7499 Québec inc., désire procéder aux travaux d'infrastructures permettant l'ouverture de la Welch sur les lots 4 353 565, 4 353 567 et 4 353 568 du cadastre du Québec;



Il est PROPOSÉ par M. Jean Lalande

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham autorise l'ouverture de la rue Welch sur les lots 4 353 565, 4 353 567 et 4 353 568 du cadastre du Québec et qu'une entente d'ouverture de rue soit signée avec le promoteur.

QUE cette entente devra contenir un Guide architectural afin d'encadrer l'apparence générale des bâtiments de cette rue.

QUE le maire, ou en son absence le maire suppléant, et la greffière, ou en son absence le greffier adjoint, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Farnham tous les documents permettant de donner effet à cette décision.

QUE la résolution 2008-693 soit abrogée à toutes fins que de droit.

2016-389

Demande de dérogations mineures - Lot 4 353 694 du cadastre du Québec - 850, rue Jacques-Cartier Sud

Document : Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme datée du 8 août 2016.

La greffière fait la lecture de la demande de dérogation mineure et invite les personnes présentes qui le désirent à intervenir sur cette demande.

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité consultatif d'urbanisme;

CONSIDÉRANT qu'un avis public concernant cette demande a été publié dans le journal L'Avenir & Des Rivières le 7 septembre 2016;

Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que le conseil municipal approuve la demande de dérogations mineures de M. Richard Barabé, propriétaire du lot 4 353 694 du cadastre du Québec sis au 850, rue Jacques-Cartier Sud, visant à permettre :

- L'implantation d'un garage détaché d'une superficie de 133,78 m², alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent une superficie maximale de 80 m².
- L'implantation d'un abri de spa d'une superficie de 22,3 m², alors que les dispositions du *Règlement 458 de zonage* exigent une superficie maximale de 20 m².

Loisirs, culture et tourisme

2016-390

Club PixelArt - Prêt de local

Documents : Courriel du Club PixelArt daté du 9 juin 2016 et dossier de la coordonnatrice des sports et loisirs daté du 23 août 2016.

CONSIDÉRANT que le Club Pixel Art est un organisme accrédité mais dans une catégorie ne donnant pas droit à la gratuité des locaux;

CONSIDÉRANT qu'en conséquence des frais devraient s'appliquer pour la réservation de locaux par cet organisme;



Il est PROPOSÉ par M^{me} Pauline Mercier

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que le Club PixelArt dispose gratuitement d'une pièce au sous-sol du Centre Anicet-Tessier les mardis soirs pour la tenue de réunions bimensuelles, du 6 septembre 2016 au 13 juin 2017.

QUE cette gratuité représente une contribution financière de 655,36 \$.

Ajout

2016-391

Vente des lots 4 354 991 et 4 355 050 du cadastre du Québec - 500, rue Jacques-Cartier Sud

CONSIDÉRANT que le 1^{er} août 2016 la Ville de Farnham acceptait de vendre les lots 4 354 991 et 4 355 050 du cadastre du Québec à Odacité inc;

CONSIDÉRANT que cette transaction devait être signée au plus tard le 1^{er} octobre 2016;

Il est PROPOSÉ par M. André Claveau

ET RÉSOLU unanimement que la Ville de Farnham accepte que l'acte notarié de cette transaction soit signé au plus tard le 15 novembre 2016.

QUE les autres conditions édictées à la résolution 2016-294 demeurent.

QUE la résolution 2016-294 soit modifiée en ce sens.

Avant la seconde période de questions, le maire cède la parole à M^e Paul Dupéré, avocat, qui explique l'obligation de défense des employés municipaux par la Ville et résume les poursuites de M. Naud contre la Ville et le maire, ainsi que le jugement rendu dans ces dossiers.

Par la suite, le maire fait la lecture d'une lettre qu'il a reçue du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire indiquant que la plainte qui avait été déposée contre lui avait été rejetée.

Seconde période de questions

Huit des cinquante-trois personnes présentes posent des questions sur les sujets suivants :

- Projet de parc à chiens.
- Emplacement de la borne de recharge électrique.
- Départ de M. Roger Noiseux.
- Emprunt de 3 179 600 \$ pour la réfection de routes.
- Choix des professionnels (Avocats, architectes, ingénieurs).
- Avenir de l'ancien immeuble de M. Guy Gendron sur la rue Principale Est.



- État du Centre de la nature.
- Précision sur la réclamation de M. Carl Langlois.
- Lignes d'arrêt à l'intersection de la rue Jacques-Cartier Sud et de la route de contournement.
- Contrôle animal.
- Médaille de M. Steven Laumailier.

La séance est levée à 20 h 10.

Marielle Benoit, OMA
Greffière

Josef Hüsler
Maire